

Bonjour,

- **Plan de continuité d'activité (PCA)** : Si ce dernier a été réactualisé et mis en ligne sur Ulysse 38 le 17 avril, nous vous rappelons que nous sommes toujours en attente du PCA détaillé comme demandé lors de la réunion audio de jeudi dernier... Cette demande ayant reçu une réponse favorable de votre part, nous espérons que ce PCA va nous être adressé rapidement. A défaut, nous pourrions penser que la transparence n'est pas de mise et qu'il y a peut-être un loup...

Quitte à nous répéter, (ce que nous ferons jusqu'à satisfaction!) ci-dessous le rappel de notre demande :

Avoir connaissance des effectifs par structure et métier (comme dans maintenant plusieurs départements) afin de savoir combien d'agents travaillent réellement sur les missions de PCA en précisant les télétravailleurs et les agents en présentiel. En effet, les annonces de la DG sur l'organisation de la campagne ne nous rassurent en rien sur le taux de présence dans les services dans les jours qui arrivent...

Nous souhaitons également avoir un document spécifique établissant très précisément l'ensemble de la situation par SIP :

- effectifs théoriques
- agents empêchés ne pouvant pas être appelés
- télétravailleurs
- possibilités travail à distance supplémentaires

- **Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**:

L'employeur a obligation d'établir un DUERP identifiant les risques encourus spécifiques à l'actuelle crise sanitaire. Nous l'avons évoqué lors de l'audio conférence de jeudi dernier.

Où en êtes-vous dans son élaboration ?

- **Organisation de la campagne** :

En cas d'augmentation du présentiel (dans la limite des 40 %!) vous nous avez indiqué avoir travaillé sur une organisation dite « spatiale » pour l'installation physique des agents. Nous souhaiterions que soit porté à notre connaissance les plans qui reflètent la situation retenue par la DDFIP 38 (information donnée par M Jaccoud lors de la réunion en audio de jeudi dernier).

- Dans votre point quotidien d'hier soir (21 avril) vous précisez que des vérificateurs en "**ASA mobilisables**" des BDV sont mobilisés soit au titre du soutien aux SIE, soit au titre de la campagne IR. Ce qui répond à notre question.

Pour autant, merci de bien vouloir nous confirmer que le statut d' « ASA mobilisables » est modifié dans sirhius dès lors que les agents sont mobilisés. En clair, tous les agents qui sont amenés à télétravailler (quelque soit la mission, et quelque soit leur statut), ne doivent plus être en ASA dans Sirhius.

Concernant les personnes fragiles et les aidants : Nous ne sommes pas d'accord avec la réponse que vous apportez dans le point quotidien d'hier (21 avril). Nous maintenons que les agents de la fonction publique sont également concernés par la mesure concernant les arrêts maladie décrites sur le site Améli. En effet il est indiqué noir sur blanc sur ce site : « Cette procédure de demande d'arrêt de travail concerne les salariés du régime général, des régimes spéciaux, les travailleurs indépendants et autoentrepreneurs, les professions libérales et les agents de la fonction publique. »

Nous maintenons donc notre demande d'hier : « faire en sorte que cette information leur soit adressée avec toutes les explications nécessaires afin qu'ils soient en capacité d'opter ou non pour cette possibilité. Et bien évidemment en lien avec le médecin de prévention ».

NRP :

Evidemment, l'actualité covid 19 prime dans la période, mais nous continuons à combattre cette réforme. Les restructurations en cours ne peuvent que fragiliser la DGFIP : Il faut stopper toutes les opérations de restructurations et en finir avec tout ce qui affaiblirait la DGFIP, ce qui suppose de stopper le NRP. Et le même raisonnement vaut pour les suppressions d'emplois.

Vous devez annoncer le retrait, et si ce n'est pas en votre pouvoir au moins le report de toutes les opérations prévues dans notre département au 1er janvier 2021. Même chose pour celles du 1er janvier 2022.

Pour Solidaires Finances Publiques 38, compte-tenu de leur engagement actuel et de la durée de rebond après la crise, aucun agent ne doit avoir à subir en parallèle de telles opérations.

Dans l'attente de vos réponses,

Cordialement

Pour la section Solidaires Finances Publiques 38

Isabelle FERRUCCI